

LES CONSEILLERS D'ORIENTATION PSYCHOLOGUES

Une enquête rigoureuse et décapante sur la profession, menée par l'ACOP-France et l'INETOP de 2004 à 2006.

S'appuyant sur un cœur de métier et des valeurs professionnelles largement partagées, les COP se sont forgé depuis un demi-siècle une identité professionnelle forte, qui leur a permis de s'adapter aux transformations sociales et aux évolutions de leurs missions et de leurs publics.

L'ACOP-France, en collaboration avec l'INETOP, a mené en 2004 une enquête par questionnaire sur la profession de COP, un métier sur la sellette ayant fait l'objet de multiples rapports et consultations depuis quelques années.

Les COP se sont investis massivement dans les réponses à cette enquête, exploitée scientifiquement dans le cadre de recherches menées au CNAM et à l'INETOP.

Les premiers résultats ont été présentés le 27 janvier 2006 lors d'un séminaire de l'INETOP qui a réuni professionnels et chercheurs.

Faisant suite à plusieurs enquêtes nationales réalisées depuis 1967, cette étude a permis de cerner les constantes et les évolutions de la profession.

QUI SONT LES CONSEILLERS D'ORIENTATION PSYCHOLOGUES ?

Dans ses caractéristiques, l'échantillon (un quart de la profession) a été jugé très représentatif de la profession.

Depuis un demi-siècle, on constate que les C.O.P accèdent au métier vers l'âge de 30 ans, après des formations et des expériences professionnelles diverses. Les diplômes qu'ils possèdent sont supérieurs au niveau requis pour le recrutement, avant 1991, comme après avec l'exigence d'une licence de psychologie pour se présenter au concours. Cette réforme n'a limité ni la variété des diplômes ni celle des expériences professionnelles antérieures.

Comme pour de nombreux métiers des secteurs éducatifs et sociaux, la profession s'est fortement féminisée.

QUE FONT-ILS ?

Les différentes enquêtes sur les COP menées depuis 40 ans ont montré qu'ils ont su adapter leurs activités aux évolutions de la science, de l'école et de la société, voire anticiper sur les besoins du public, en s'appuyant sur un « cœur de métier » largement partagé, quelle que soit leur ancienneté.

Travaillant pour 43% de leur temps au C.I.O, où l'accueil tout public est privilégié, et pour le reste du temps dans plusieurs établissements scolaires, ils interviennent systématiquement aux paliers d'orientation, plus largement auprès des élèves en difficulté, ou de tout élève en questionnement sur son avenir..

Ils utilisent des techniques diversifiées dans des situations individuelles (entretiens, bilans psychologiques), institutionnelles (conseils de classe, conseil technique, commissions d'orientation...) ou de groupe (informations, ateliers, forums ...). Leurs outils de travail sont nombreux et complexes, associant la documentation aux tests psychologiques et à divers outils pédagogiques, avec une augmentation significative de l'usage des TICE (logiciels, internet).

Enfin les COP se montrent d'autant plus soucieux de développer des partenariats variés et de travailler en réseau, qu'ils sont « jeunes » dans le métier.

QUE VEULENT-ILS ?

Les COP partagent quasi unanimement des valeurs professionnelles fortes, fondées sur le respect des personnes, la qualité du service public, l'objectivité de l'information, le secret professionnel.

Ils sont attachés au C.I.O de proximité, lieu d'accueil du public, centre de ressources, d'expertise, de pilotage de leurs activités et d'animation du bassin de formation.

Les COP privilégient les missions de conseil, d'aide au projet, d'information et d'observation des élèves, dans une perspective d'accompagnement de la réussite, d'aide à la prise de décision, de lutte contre l'échec scolaire et de démocratisation des formations.

Situant leur activité dans le champ social, ils se sentent très proches des psychologues et des psychologues scolaires, et non loin des conseillers en formation et en insertion, et des conseillers professionnels.

Revendiquant une position originale, ils souhaitent pour les futurs COP une formation diversifiée qui les prépare à la complexité de leurs missions, associant théorie et pratique dans les domaines du conseil, de la psychologie, des systèmes de formation et d'emploi, de la sociologie et de l'économie, avec des compléments en formation continue pour suivre les évolutions scientifiques et techniques.

La quasi-totalité des COP souhaite être fonctionnaires de l'Education Nationale et appartenir à un CIO, pour lequel le financement de l'Etat est privilégié, de préférence dans un cadre partenarial (co-financement avec les collectivités).

Satisfaits de leur métier, pour la plupart, les COP vivent le paradoxe d'être à la fois reconnus et très demandés par le public et par leurs partenaires, et de se sentir méconnus et mal utilisés par leur employeur.